

Actualité

Environnement

Loir-et-Cher - Châtres-sur-Cher, Montrichard, Selles-sur-Cher - Environnement

La plage de Montrichard privée de baignade

04/08/2017 05:46

[réagir\(0\)](#)  



Le plan d'eau de Montrichard était désert hier : la baignade a été interdite par mesure de précaution.

A l'image de Selles, la veille, Montrichard a pris hier un arrêté interdisant la baignade dans le Cher. Sur la plage, les estivants s'occupaient autrement.



Cyanobactéries : attention danger

Généralement, avec une météo pareille, on a 200 voire 250 personnes à la plage. Hier, Simon Declercq, surveillant de baignade de la plage de Montrichard, n'avait pas tout à fait la même mission que d'ordinaire. Hier, il devait informer les estivants de l'interdiction de la baignade...

Un arrêté municipal a été pris en ce sens ce jeudi 3 août, suite au décès d'un chien ayant bu de l'eau dans le Cher (NR de jeudi) – les autorités évoquent la présence de cyanobactéries (**lire en page 29**). La préfecture de Loir-et-Cher a lancé un appel « à la vigilance » (*) et la municipalité a choisi d'appliquer « le principe de précaution » – comme l'avait fait, la veille, la mairie de Selles-sur-Cher.

« C'est normal, estime Magali, une mère de famille venue de Vernou-sur-Brenne avec des amies et des enfants en bas âges. *Quand ils sont petits, ils boivent souvent la tasse, mieux vaut ne pas prendre de risque.* » A défaut de baignade, le groupe profite des jeux, des manèges et de l'espace ! Elle ajoute : « *Si on avait vraiment eu trop chaud, on aurait même pu aller à la piscine, qui se trouve juste en face !* »

« Cette interdiction, c'est très dommage ! », commente pour sa part une famille allemande, qui ne connaissait pas les raisons de l'interdiction de baignade – elle est en vacances dans la région, au camping Couleurs du Monde, « pour deux, trois nuits » et ne pourra pas sans doute pas profiter du Cher avant son départ.

Les résultats des analyses (de nouveaux prélèvements ont été effectués hier, notamment à Montrichard) ne sont attendus que pour le début de la semaine prochaine. La vigilance reste donc de mise jusque-là.

Pas une bonne nouvelle pour Jason David, le patron du restaurant de La Plage, qui emploie une douzaine de personnes : « *Ici, ça tourne quand il y a du monde sur la plage ! C'est exactement comme en bord de mer.* » Il commente aussi : « *C'est triste de ne pas voir de baigneurs !* »

Plus de voile à Châtres

Un peu plus en amont, à Châtres-sur-Cher, la baignade dans le Cher était d'ores est déjà interdite. La municipalité a, en plus, décidé hier, de suspendre les activités de la base de voile. « *Elle est essentiellement fréquentée par des enfants. On préfère ne pas prendre de risques* », souligne le maire de la commune, Sylvie Doucet, également dans l'attente des résultats des analyses.

(*) *La préfecture de Loir-et-Cher conseille de ne pas se baigner dans le Cher ; de ne pas pratiquer d'activité nautique dans le Cher ; de ne pas jouer avec des bâtons ou galets ayant été immergés, ne pas les porter à la bouche ; de ne pas utiliser l'eau pour laver ou faire boire les animaux et de ne pas consommer les poissons ou autres espèces aquatiques présentes dans le Cher.*

Valérie Pernette